

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214201881-20241211-202449D-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/12/2024

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE ROCHE

Nombre de conseillers :

En exercice : 9

Présent : 8

Votants : 8

L'an deux mil vingt quatre

Le 11 décembre à 20 heures 00

Le Conseil Municipal de la commune de Roche

Dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire,

A la mairie, sous la Présidence de Mme MASSON Christelle, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 03 décembre 2024

Présents : Mme Christelle MASSON, Maire, Mme Vanessa ZIEGLER-DESTOUR, adjointe, Mr Laurent GRIOT adjoint, Mr Jean-Yves BESSEY, Mme Annick MAISSE, Mr Frédéric GRANDPIERRE, Mr Jérôme VRAY, Mr Jean-Baptiste WILLAUME conseillers municipaux.

Excusée : Mme Cindy TISSIER,

Secrétaire de séance : Mr Jérôme VRAY

Objet : Approbation projet achat étrave – Demande de financement

Madame le Maire donne la parole à Laurent Griot.

Monsieur Laurent Griot expose au conseil que l'étrave est très abîmée. Il convient de la changer rapidement.

Après étude le projet serait de 14 500€ HT.

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- D'approuver le projet à hauteur de 14 500€ HT
- D'autoriser madame le Maire à faire une demande de subvention au département au titre de l'enveloppe de viabilité hivernale pour 3000€
-

ONT SIGNE AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRESENTS

CERTIFIE CONFORME

Fait à ROCHE, le 11 décembre 2024

Le Maire

Christelle MASSON



Le Secrétaire de séance

Jérôme VRAY